

Du colinguisme à l'emploi des termes multilingues. Une nouvelle perspective sur la dynamique des langues

Résumé: Les langues évoluent constamment et s'enrichissent grâce à l'arrivée dans le circuit communicatif de nouvelles unités, y compris des termes, qui mettent à jour les possibilités de communication des sujets parlants habitant dans différentes sociétés. En même temps, il faut prendre en considération le fait qu'à l'heure actuelle, les effets de la globalisation laissent leurs traces dans tous les domaines de l'activité humaine et la terminologie n'en est pas une exception. Dans notre article, nous essayons de réévaluer les résultats du fonctionnement de ces phénomènes en partant d'une série de termes que nous avons soumis à des analyses dans une approche multilingue.

Mots-clés: langue, locuteur, multilinguisme, synchronisme dynamique, terme, traduction

Abstract: Languages grow and continuously evolve as new units, including terms, enter the communicative circuit, therefore bringing up to date the communicative means of the speakers from different societies. Nevertheless, consideration should be given to the effects of globalisation, which at the present time, are leaving their mark on all areas of human activity, and terminology is no exception. In this paper, we shall try to reassess the results of the functioning of these phenomena with an outlook towards a series of terms that underwent an analysis from a multilingual approach.

Keywords: language, speaker, multilingualism, dynamic synchronism, term, translation

Introduction

Le problème central posé dans notre article relève tout premièrement de l'ouverture des langues sur la richesse de la Langue (au sens saussurien), car, comme le disait Henriette Walter: «C'est à partir des langues qui se parlent ou qui se sont parlées que la linguistique peut étudier le langage» (*La notion de synchronie dynamique en linguistique fonctionnelle* 53-65).

Evidemment, les langues sont des manifestations du comportement humain qui, d'une part, se transforment en fonction des besoins du locuteur, étant toujours, si l'on peut dire ainsi, «à la merci» de celui-ci (voire les théories d'Eugène Coseriu et d'Anne-Marie Houdebine); d'autre part, elles se trouvent en dialogue les unes avec les autres, ces deux réalités dans leur fonctionnement provoquant un dynamisme qui les fait changer perpétuellement.

Voici pourquoi la philosophie du *synchronisme dynamique* d'André Martinet (*Grammaire fonctionnelle du français*) devient plus actuelle que jamais, car le fonctionnement des langues avec son résultat évident, à savoir l'apparition des signes des tendances qui les sous-tendent, se passe sous nos yeux, pendant la vie du locuteur, la dimension diachronique de ces faits linguistiques étant substantiellement réduite, même si le point de vue diachronique continue d'apporter de la profondeur historique à la connaissance des mots (Walter, *op. cit.*). Si Martinet disait qu'une langue change parce qu'elle fonctionne, nous dirons que la dynamique des langues fait preuve actuellement, plus qu'autrefois, du dialogue des langues, dans le contexte du multi-plurilinguisme débordant.

Une autre remarque, qui se situe à la base des considérations dans le contexte de notre colloque, porte sur ce moment historique intéressant que nous sommes en train de traverser et qui relève plutôt des politiques linguistiques en Europe, car la question des langues préoccupe de plus en plus les institutions sur notre continent, leur évolution étant souvent soumise aux réalités qu'il faut décrire, combattre ou/et défendre, (ré)organiser, en fonction, bien sûr, des intérêts socio-politiques, identitaires...

Rien d'original, en fait, si l'on pense aux débats en France, depuis Etienne, qui avaient généré les Lois Bas-Lauriol (1975) et Toubon (1994), relatives à la protection du patrimoine linguistique français, ou la Loi 500/2004 en Roumanie concernant l'emploi du roumain en situation publique. On ne pourrait pas dire que ces tentatives sont devenues de vraies victoires dans la lutte pour un purisme linguistique, car finalement, la dynamique des langues s'est imposée comme un principe infranchissable,

conduisant, à la reconnaissance des positions humanistes en Europe, à partir du XVII^e siècle, qui rendaient compte de l'importance de toutes les langues en tant que «visions du monde» (Humboldt). C'est la vision humaniste qui élimine l'arrogance classique, en se transformant dans une célébration de la diversité linguistique, à la base des politiques linguistiques actuelles (Ardeleanu, *Imaginaire linguistique francophone* 181-183).

La (re)valorisation actuelle de certains termes anciens: *colinguisme, norme, usage, multilinguisme*

Considéré comme un néologisme de la linguistique française des années 1985, grâce à Renée Balibar, *colinguisme* fit son entrée dans le métalangage des sciences humaines sur le modèle de *bilinguisme*, mais, à la différence de ce dernier, qui comprend deux langues existantes dans la pratique langagière d'un individu, *colinguisme* a une portée collective et institutionnelle. «L'Ancien Régime était celui du „*colinguisme*” latino-français des lettrés» (*L'institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*).

Sur le site de l'European Union National Languages (Eurfedling), on trouve la liste des organismes nationaux qui sont chargés des politiques linguistiques dans les différents pays européens. L'Organisation Internationale de Normalisation, fondée en 1947 à Londres, ayant son siège actuel à Genève, encourage une société dans laquelle le multilinguisme, par le biais de l'information et des technologies spécifiques, contribue à la promotion du principe de la fiabilité des mots. Le syntagme de «terminologie multilingue» commence à avoir une circulation intéressante: textes politiques, sujet de l'égalité de genre, les débats théoriques en Analyse du discours (AD), sociolinguistique, en général.

D'autre part, le contexte large de la dynamique de la Langue/des langues (Ardeleanu, *De l'Imaginaire linguistique à la dynamique des discours. Fragments d'une réflexion sur la Langue*) nous rappelle l'un des principes de la théorie de l'Imaginaire Linguistique (IL) qui dit que chaque locuteur fonctionne, linguistiquement parlant, selon son propre imaginaire linguistique, de la même manière qu'une société fonctionne à la base d'une variété de registres discursifs (Houdebine, *Imaginaire linguistique et dynamique des langues. Aspects théoriques et méthodologiques*).

La normalisation intervient sous la pression du multilinguisme, en nous obligeant à reconnaître le dynamisme linguistique. D'autre part,

entre les normes et le colinguisme interviennent les variantes diatopiques des langues, la coprésence des normes créant une polyphonie remarquable (Raus, *La terminologie multilingue*).

Par exemple, des couples de mots comme: «„le genre et le développement, le femme et le développement font déjà partie de la série d’„innovations”», qui rentrent dans le chapitre des illustrations de la langue institutionnalisée.

Mainstreaming policy / la politique de mainstream, gender equality / l'égalité de genre, gender stereotype / stéréotype de genre prouvent que dans cette compétition des langues comme génératrices de néologismes, c'est la langue hégémonique qui occupe la première place même si des «remaniements» linguistiques d'ordre transculturel ne pourraient avoir lieu en sens contraire.

Quand il s'agit de la terminologie, on préfère *colinguisme* à *multilinguisme*, dans les conditions où les politiques linguistiques sont réalisées par des acteurs institutionnels, nationaux ou internationaux, et/ou par des associations spécialisées. L'Organisation des Nations Unies, l'Organisation Internationale de la Francophonie, le Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne ont définitivement opté en faveur du multilinguisme, mais, malgré tout, la liberté d'expression produit des différences et des disharmonies qui ne peuvent nullement être évitées. C'est pourquoi la réalité de la dynamique linguistique confirme la validité du pluriel qui s'est imposé dans le cas de «politiques linguistiques», «normes», «communications». Pour ce dernier, le pluriel nous vient de Saussure lui-même: «Dans toute masse humaine deux forces agissent sans cesse simultanément et en sens contraires: d'une part, l'esprit particularisant, l'esprit de clocher; de l'autre, la force de l'intercourse, qui crée les communications entre les hommes» (*Cours de linguistique générale* 281). *Identité* et *différence* seraient deux concepts nés de la dynamique de la langue, car, comme la langue est dans un mouvement continu et s'adapte aux besoins de communication des sujets parlants (comme le disait Eugène Coseriu), elle s'inscrit dans un processus naturel qui englobe des transformations qui produisent de nouvelles entités, quelquefois sensiblement différentes par rapport à celles antérieures.

À quoi bon traduire les termes co-et multilingues?

Au cours des dernières décennies, nous avons, à plusieurs reprises, envisagé d'éclaircir le sujet des politiques linguistiques au sein de l'Europe (Ardeleanu, *Politiques linguistiques ou quelques réflexions inspirées par le*

texte de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires 181-183), en essayant de montrer le parcours définitionnel de termes comme: *langue(s) régionale(s)*, *langue(s) minoritaire(s)*, *minorité(s) culturelle(s)*. Pour la plupart, c'étaient des syntagmes ayant bénéficié de traduction, en illustrant un co-et multilinguisme fonctionnels. *Lingua franca*, *langue-phare*, *langue-exil*, *langue d'adoption*, *langue unique* vs *unique langue*, *langue universelle* ... et la série de syntagmes illustrant le statut de la langue française continue pour prouver que l'imaginaire linguistique est inépuisable en matière de créativité linguistique/langagière. C'est une autre preuve, d'ailleurs, du dynamisme des langues qui se manifeste en même temps que les *normes* et les *usages* évoluent.

«Parallèlement, la néologie traductive des termes doit tenir compte d'un autre élément lié aux politiques linguistiques nationales, à savoir la manière dont les décideurs ont réglé la question de la relation entre langues lors des phénomènes de migrations lexicales comme l'emprunt» (Raus, *op. cit.* 36).

Prenons pour exemple le mot *bullying*, à côté de *mobbing*, emprunté par le système d'enseignement roumain tel quel. Ce mot, devenu terme co-et multilingue, ne pourrait être traduit en roumain qu'en générant de l'ambiguïté sémantique, car *bullying* est un mot complexe, impliquant des différences d'ordre économique, culturel de race, d'âge... En 2018, le Sénat du Parlement de la Roumanie avait adopté une loi contre le *bullying*, le mot ne bénéficiant d'aucune tentative de traduction dans le texte de la loi.

De cette manière, on peut parler d'un choix d'emploi colingue du mot *bullying*, ce qui s'explique tant par le contexte qui favorise une ambiguïté conceptuelle par la synonymie terminologique, mais aussi par la fréquence de l'usage de *bullying*. Il y a là deux aspects du multilinguisme qu'il faut mettre en évidence dans le cadre de la dynamique des langues: d'une part, accepter l'usage colingue du terme, produit des changements conceptuels liés aux contextes linguistiques et discursifs de leur usage; d'autre part, c'est que l'espace européen facilite les échanges réciproques entre les langues, le multilinguisme européen pouvant générer un espace colingue transnational, à l'intérieur duquel les langues échangent du matériel linguistique qui circulent dans le discours et dont les changements méritent d'être étudiés ultérieurement. Une autre conclusion qui s'impose, c'est que le choix de remplacer les termes indigènes reste lié à la volonté des rédacteurs et des traducteurs des textes.

En guise de Conclusions

Les pratiques linguistiques multilingues résultent des influences réciproques entre les normes prescriptives et les normes communicationnelles (voir la théorie de l'IL et le Tableau des normes, Houdebine, *op. cit.*). Malgré les efforts institutionnels, les sociolinguistes illustrent le fait que l'usage d'une langue, l'utilisation concrète des mots dépassent le cadre de la normalisation prescriptive, les pratiques langagières étant diverses. La norme communicationnelle reste décisive pour assurer la dynamique linguistique. Par conséquent, la co-présence de plusieurs normes – institutionnelles prescriptives, nationales et internationales, mais surtout les normes communicationnelles – indique la diversité de l'usage des différents acteurs et remet en discussion la problématique de la variation linguistique.

En même temps, les normes prescriptives qui n'atteignent pas l'unanimité, en compétition quelquefois avec les normes communicationnelles, ont le rôle de réduire certains écarts dans la pratique langagière surtout là où le multilinguisme agit sur la clarté du discours (les domaines juridique, médical, des sciences exactes, en général). Et multilinguisme n'empêche pas pour autant de garder la dimension discursive et contextuelle primaires des mots qui deviennent essentielles dans leur circulation discursive, à l'intérieur d'une variété reconnue de types de discours.

Néanmoins, dans ces conditions, le concept de «langue idéale» perd de sa substance, car fixer des définitions, des relations dépourvues de flexibilité entre les mots, sous le prétexte de l'harmonisation, de la correctitude linguistique, devient un principe non-opérationnel. Il faut certainement avoir en vue une autre réalité, à savoir la multitude d'opinions au niveau de chaque institution qui légitime son propre discours sur le modèle du locuteur qui a imposé la variété des normes.

Bibliographie

- Ardeleanu, Sanda-Maria, «Politiques linguistiques ou quelques réflexions inspirées par le texte de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*», in *Imaginaire linguistique francophone*, Iași, Casa Editorială Demiurg, 2006, p. 181-185.
- Ardeleanu, Sanda-Maria, «Humanisme et dialogue des langues», in *Imaginaire linguistique francophone*, Iași, Casa Editorială Demiurg, 2006, p. 107-113.
- Ardeleanu, Sanda-Maria, «La dynamique de la langue entre une mauvaise langue et l'évolution linguistique», in *Imaginaire linguistique francophone*, Iași, Casa Editorială Demiurg, 2006, p. 73-81.

- Ardeleanu, Sanda-Maria, *De l'Imaginaire linguistique à la dynamique des discours. Fragments d'une réflexion sur la Langue*, EUE, Saarbrücken, 2015.
- Balibar, Renée, «L'institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République», in *La Revue canadienne de linguistique*, Paris, PUF, 1985.
- Houdebine, Anne-Marie, «Imaginaire linguistique et dynamique des langues. Aspects théoriques et méthodologiques», in *Estudios en Homenaxe as Profesoras Françoise Jourdan, Pons e Isolina Sanchez Requeira*, Université de Santiago de Compostella, 1995.
- Martinet, André, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier, 1979.
- Raus, Rachele, *La terminologie multilingue*, Bruxelles, DE BOECK, 2013.
- Saussure, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1973.
- Walter, Henriette, «La notion de synchronie dynamique en linguistique fonctionnelle», in Nader SRAGE, *Dialogue des langues*, Paris, L'Harmattan, 2003.